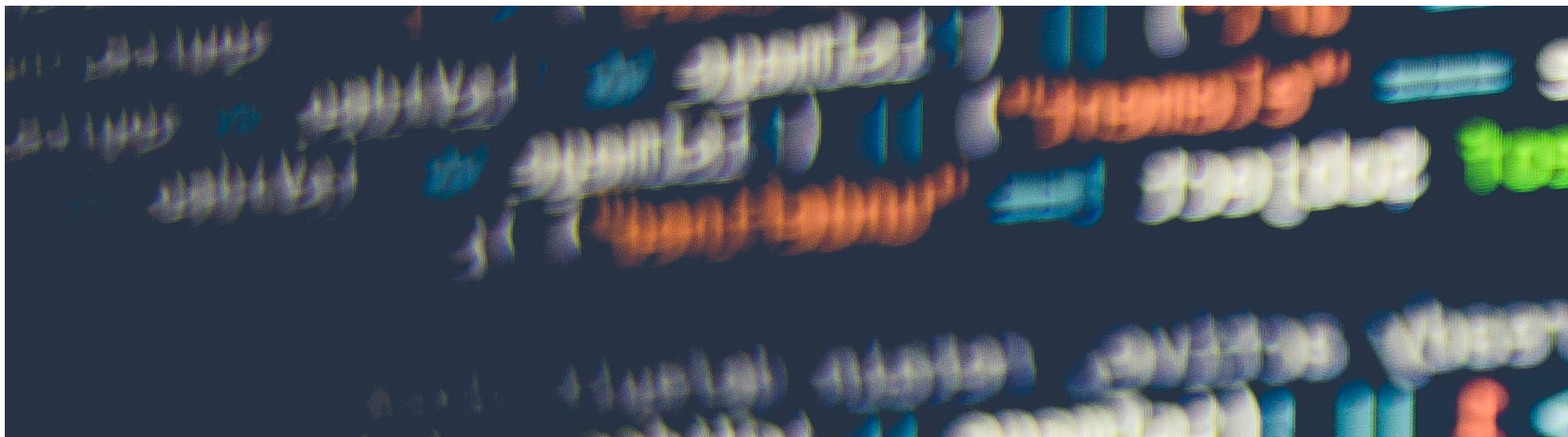


ÉDITO

Il est urgent de sortir des outils Microsoft plaidoyer pour une autonomie numérique



Cela fait maintenant plus de dix ans que les textes officiels recommandent aux administrations publiques de « préserver la maîtrise, la pérennité et l'indépendance de leurs systèmes d'information ». Cela fait presque autant de temps qu'à la CGT, nous nous opposons à l'usage de solutions privées pour les outils informatiques (logiciels bureautiques, stockage de données, vote en ligne, etc.) et que nous militons pour des outils libres, gratuits et transparents. Le nouveau contexte géopolitique et la proximité des grandes entreprises de la tech américaine avec le pouvoir trumpiste ou néo-fasciste nous obligent désormais à agir de manière urgente.

Les problèmes posés par les logiciels privateurs - autrement appelés logiciels propriétaires, non libres, c'est-à-dire qui ne permettent pas légalement ou techniquement d'exercer les quatre libertés logicielles que sont l'exécution du logiciel, l'étude de son code source (et donc l'accès à ce code source), la distribution de copies, ainsi que la modification du code source - sont nombreux :

- les risques de perte de souveraineté sur nos données et de perte d'accès aux services que nous utilisons sont de plus en plus grands. Comme le Comité National du Logiciel Libre (CNLL) le rappelle, le Foreign Intelligence Surveillance Act (FISA) et le CLOUD Act états-uniens autorisent un accès extraterritorial et systématique aux données stockées et traitées par des entreprises états-uniennes, y compris celles localisées en Europe, impliquant un risque avéré d'appropriations de nos données.

Dans un contexte d'attaques croissantes contre les libertés académiques, aux États-Unis comme en France, il devient crucial de se réapproprier nos outils et les algorithmes.

- les risques de perte d'accès aux données et aux services deviennent réels. Rappelons que le procureur général de la Cour Pénale Internationale a vu son compte mail Microsoft désactivé l'an dernier, en réaction aux mandats d'arrêt émis contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu . La CPI se sentant menacée a quitté Microsoft pour une solution européenne en octobre dernier.

- ces logiciels constituent également une entrave à la diffusion libre des savoirs à laquelle nous devons participer en tant qu'établissement d'enseignement.

- ils sont également désastreux sur le plan écologique. Répondant à des impératifs de rentabilité économique, ils fonctionnent sur de l'obsolescence programmée. Les outils de Microsoft en particulier poussent à l'utilisation des IA génératives qui consomment des quantités astronomiques d'énergies et de ressources.

Face à tous ces risques, des solutions existent. Nous avons, à Dauphine, les compétences pour se réapproprier nos outils informatiques. Par ailleurs, la DINUM (Direction Interministérielle du Numérique) qui se positionne en faveur du développement et de l'utilisation d'outils libres, communs aux différentes administrations, propose désormais un large éventail de services qui pourront remplacer rapidement l'ensemble des outils Microsoft. Intitulée « La suite », elle propose des « outils open source, sécurisés et simples d'utilisation, conçus pour aider les agents publics à créer, organiser, décider et collaborer en toute confiance ». Concrètement, il s'agit d'outils de traitement de texte, de tableurs, de messagerie, de visio, que vous pouvez déjà en partie découvrir via votre adresse mail Dauphine : <https://lasuite.numerique.gouv.fr/>

Il est urgent que notre Université anticipe et organise la migration de nos données et outils vers des solutions de ce type. Nous avons mis cette question à l'ordre du jour du conseil d'administration du 2 février. Si nous nous réjouissons que la présidence ait indiqué partager nos analyses, et que le directeur de la Dnum soit déjà en lien avec les équipes de « la Suite », nous restons inquiet·ètes du manque de propositions et de calendriers prévisionnels, et nous sommes déterminé·es à faire avancer ce dossier urgent au plus vite.

L'ACTU DU MOIS

Protection sociale complémentaire dans l'ESR - l'État vient de plier sur la question budgétaire



Lors d'une bilatérale entre la CGT et le ministère de l'enseignement supérieur et la recherche, le ministère a annoncé qu'in fine l'État abonderait les budgets des établissements afin de prendre à sa charge la part employeur de la PSC (Protection Sociale Complémentaire, qui doit maintenant être remboursée à moitié par l'État). Ces budgets seront versés tant aux universités qu'aux organismes de recherche. Ce n'est que justice ! Les accords PSC signés entre l'État et les syndicats prévoyaient cette prise en charge financière par l'État. La volonté affichée par le ministre de l'ESR d'obliger les établissements à prendre sur leurs propres ressources était contraire aux engagements pris par l'État.

La CGT et les autres organisations syndicales, à l'exception d'une seule, ont mis la pression sur le ministère. Nous avons obtenu gain de cause et le respect du mode de financement de la part employeur prévu dans les accords PSC. Nous ne nous sommes pas

contenté·es de dénoncer les agissements du ministère : nous avons lutté pour le respect de nos droits. Tout est loin d’être résolu dans la mise en œuvre de la PSC par l’État ; cependant, la CGT travaille dans l’intérêt des personnels à son amélioration.

Même si l’État finance la PSC, les budgets des organismes publics de recherche et des universités sont indécents et laissent ces établissements exsangues. C’est d’un tout autre

budget dont ont besoin l’enseignement supérieur et la recherche pour pouvoir accomplir les missions de service public d’enseignement et de recherche qui leur sont confiées par l’État.

Nous vous invitons à adresser une lettre de résiliation à votre assureur actuel afin de le prévenir que vous serez couvert·e par un contrat santé collectif obligatoire et ainsi ne pas être amené à payer 2 cotisations.

Une attestation de couverture santé obligatoire vous a été adressée par les services RH le 28 janvier

Important : la date de résiliation à indiquer pour votre mutuelle actuelle doit être le 1er mai 2026.

Simulateur MGEN pour choisir votre option : <https://www.mgen.fr/psc-agents-en-esr-js/>

DIPLÔME

Arrêtons les frais !

Le 12 mars le conseil MIDO a voté en faveur d'un alignement des droits d'inscription de la licence de maths-info sur les frais nationaux, contre la proposition de la présidence. Les élu.es réaffirment ainsi la volonté du département d’inscrire notre licence dans le cadre national des licences de sciences. Faire des frais de scolarité une composante majeure des budgets des universités conduira à une

augmentation des inégalités entre établissements dans un contexte d’autonomie budgétaire des université et Dauphine ne doit pas encourager cette dérive. L’équilibre budgétaire de Dauphine ne doit pas s’appuyer sur la sur-représentation massive des classes aisées dans notre université ; l’urgence est d’y mettre fin et d’assurer notre mission de service public pour toutes et tous. Rappelons

par ailleurs que la dérégulation des frais constitue un des axes principaux du projet néolibéral de transformation de l’enseignement supérieur (<https://www.raisonsdagir-editions.org/catalogue/arretons-les-frais/>). Nous appelons les élu.es du conseil d’administration à respecter l’autonomie du département MIDO et le vote du conseil de département.

LUTTE CONTRE L’EXTRÊME DROITE

L’antifascisme est un combat syndical : suite à la mort de Quentin Deranque

La séquence politique que nous vivons depuis le décès du militant néo-nazi[1] Quentin Deranque est sidérante.

À la CGT-Dauphine, nous avons décidé de ne pas réagir à chaud, mais d'attendre d'avoir suffisamment d'éléments nécessaires à la compréhension et à l'analyse des événements pour réagir. En effet, le contexte national marqué par l'augmentation des violences politiques[2] et le contexte lyonnais, connu pour être la capitale française des mouvements d'extrême droite ultra-violents[3] laissaient envisager une certaine instrumentalisation de l'évènement. Et cela n’a pas manqué : nous savons maintenant que les premiers narratifs repris en chœur dans les médias provenaient tous des groupes d’extrême-droite.

Vous trouverez donc ci-dessous nos premières analyses à ce propos et en pièce jointe un document de l'association Vigilances et Initiatives Syndicales Antifascistes (VISA) qui détaille les raisons pour lesquels l'antifascisme est un combat syndical.

Si évidemment nous dénonçons l’horreur que constitue ce meurtre, le traitement médiatique de ce cas doit néanmoins nous alerter collectivement. Dans son travail sur les violences politiques, Isabelle Sommier (Professeure des universités à la Sorbonne) décompte 57 morts liées à des violences entre groupes politiques de 1986 à 2017. Sur ces 57 décès, 52 sont le fait de la droite radicale et cinq du fait de la gauche radicale[4]. Si ces décès nous sont pour la grande majorité inconnus, pourquoi celui de Quentin D. prend-il aujourd’hui autant de place dans l’espace médiatique ? Au-delà de la compassion nécessaire, il nous faut poser cette question pour essayer de comprendre ce qui est en train de se passer.

Une chose est certaine : une grande partie des journalistes n’ont pas fait leur travail et ont repris à la va-vite le narratif qui leur a été

proposé par les militant·es d’extrême droite. C'est établi désormais : il n'y a pas eu de coup de couteau, il n'y a pas eu de guet-apens contre le militant fasciste décédé. D’ailleurs, il est désormais attesté que Némésis a l’habitude de se coordonner avec des groupes néonazis pour piéger et agresser des militants de gauche[5]. On peut également questionner le fait qu’une ex-militante de la Jeune Garde ait été jetée en pâture sur les réseaux et dans les médias par des militantes de Nemesis alors qu’elle n’était même pas en France au moment des faits[6]. La victime n’était pas non plus un « idéaliste timide et non-violent » puisqu’il était venu en groupe et armé avec un collectif fasciste ayant l'habitude de recourir à la violence dont il était l'un des fondateurs[7]. Toutes les personnes qui ont réagi à chaud sur la base de ces mensonges ont participé volontairement à la propagande fasciste ou sont tombées dans son piège, que ce soit par naïveté, par facilité, ou par pur électoralisme à l'approche des municipales. Le gouvernement, par la voix du ministre de l'ESR, en a même profité pour tenter d'outrepasser la loi et d'interdire l'expression politique sur les campus universitaires[8]. Et que dire de cette minute de silence pour un militant d’extrême-droite à l’Assemblée nationale quand aucune victime de crime raciste de ces dernières années n’y a eu droit[9]... Quel manque de responsabilité et de mesure de nos responsables politiques qui légitiment et galvanisent ainsi les groupuscules fascistes. Nous assistons déjà à un déferlement de violence contre des bars LGBT, des lieux de cultes juifs et musulmans, des permanences politiques ou des locaux syndicaux. C'est à coups de barres de fer, de casques, de chaînes de vélo, de couteaux, de matraques, de slogans racistes et d'inscriptions nazies que l'extrême droite se déchaîne ces derniers jours sur tout le territoire[10] ; sans compter les innombrables appels aux meurtres ou à « faire de nouveaux Clément Méric »



(militant antifasciste tué en 2013 à Paris par un groupe de skinheads d'extrême droite nationaliste) sur les réseaux socaux. Nous redoutons le pire, car nous savons que l'extrême-droite tue régulièrement[11].

Nous refusons de nous laisser avoir par l'inversion morale du débat public qui consiste à rendre l'extrême droite fréquentable et à diaboliser toutes formes de luttes progressistes. Jamais nous ne renverrons dos à dos le fascisme et l'antifascisme. En revanche, rien ne peut justifier de continuer de frapper une personne déjà à terre, car il ne s'agit plus alors de se défendre. Nous condamnons donc les agissements virilistes qui ont conduit au décès de Quentin Deranque, que nous déplorons.

La CGT est et restera une organisation antifasciste. La résistance au fascisme n'est pas une histoire de gros bras, ce doit être l'affaire de tous et toutes. C'est pourquoi la véritable force de notre résistance au fascisme doit venir de notre nombre et de nos luttes sociales. Quand nous sommes uni·es et à l'offensive, l'extrême-droite se tait, on l'a encore constaté lors de la dernière bataille pour nos retraites en 2023. Face au fascisme, nous devons faire masse. C'est pourquoi la CGT participe par exemple à l'association Vigilances et Initiatives Syndicales Antifascistes (VISA) aux côtés d'autres organisations syndicales (dont Solidaires et la FSU) parce que le racisme traverse les relations de travail et que le patronat s’accommodera toujours d’un gouvernement d’extrême-droite si c’est l’air du temps[12].

Ces batailles se jouent également à

l’université où les libertés académiques font l’objet de si peu d’attention de nos dirigeants et où l’on observe une recrudescence des actions de propagande des mouvements étudiants d’extrême-droite comme la Cocarde. Les plus ancien·nes d’entre vous se rappelleront peut-être que dans les années 1970, Dauphine faisait l’objet de “descentes” du Groupe union défense (GUD), groupuscule d’extrême-droite dissous en 2024[13].

Montrons-nous solidaires et organisons-nous pour que l’ensemble des drames dont il a été fait mention ici ne se reproduisent pas et restons vigilant·es face aux instrumentalisations médiatiques et politiciennes qui rabougrissent quotidiennement nos libertés et notre capacité à penser et construire un monde meilleur pour la jeunesse et l’ensemble des travailleurs et des travailleuses.

[1] <https://www.mediapart.fr/journal/france/160226/mort-de-quentin-deranque-retour-sur-le-parcours-d-un-militant-neofasciste>

[2] Voir à ce propos les entretiens d’Isabelle Sommier dans Le Monde et Alternatives économiques : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/02/19/isabelle-sommier-sociologue-les-violences-politiques-connaissent-une-augmentation-significative-avec-un-doublent-des-agressions-depuis-dix-ans_6667345_3232.html?search-](https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/02/19/isabelle-sommier-sociologue-les-violences-politiques-connaissent-une-augmentation-significative-avec-un-doublent-des-agressions-depuis-dix-ans_6667345_3232.html?search-type=classic&ise_click_rank=1)

[type=classic&ise_click_rank=1 ; https://www.alternatives-economiques-fr.proxy.bu.dauphine.fr/isabelle-sommier-laugmentation-des-violences-politiques-est-notable-de-00117855](https://www.alternatives-economiques-fr.proxy.bu.dauphine.fr/isabelle-sommier-laugmentation-des-violences-politiques-est-notable-de-00117855).

[3] Cf la compilation de reportage « L’extrême droite à Lyon : 15 ans d’impunités » sur Rue89Lyon : <https://www.rue89lyon.fr/2013/06/18/dossier-bettencourt-instruit-lyon/lyon-extreme-droite-15-ans-impunite/> ainsi que l’article « Mort de Quentin à Lyon : contre-enquête au cœur d’une ville gangrénée par la violence d’extrême-droite » paru sur Blast : <https://www.blast-info.fr/articles/2026/mort-de-quentin-a-lyon-contre-enquete-au-coeur-dune-ville-gangrenee-par-la-violence-dextreme-droite-cUJK7uefSeWLXdew6Lkoy>

[4] [https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/02/19/isabelle-sommier-sociologue-les-violences-politiques-connaissent-une-augmentation-significative-avec-un-doublent-des-agressions-depuis-dix-ans_6667345_3232.html?search-](https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/02/19/isabelle-sommier-sociologue-les-violences-politiques-connaissent-une-augmentation-significative-avec-un-doublent-des-agressions-depuis-dix-ans_6667345_3232.html?search-type=classic&ise_click_rank=1)

[5] <https://www.humanite.fr/politique/antifa/dans-les-conversations-secretes-entre-nemesis-et-des-neonazis-pour-agresser-des-militants-de-gauche-a-lyon>

[6] <https://www.mediapart.fr/journal/france/180226/une-militante-de-la-jeune-garde-accusee-tort-d-avoir-pris-part-l-agression-de-quentin-deranque>

[7] <https://www.streetpress.com/sujet/1771336030-mort-quentin-deranque-qui-sont-allobroges-bourgoin-groupuscule-neofasciste-lyon-extreme-droite>

[8] Mort de Quentin Deranque : le gouvernement ouvre la porte à l’interdiction de débats politiques à l’université – Libération, 17 février 2026.

[9] A l’exception de la minute de silence du 29 avril pour Aboubakar Cissé, poignardé à mort dans une mosquée du Gard. Mais rappelons que Yael Braun-Pivet s’était initialement opposée à cette minute de silence.

[10] Cf l’article de Basta revenant sur les menaces et représailles de l’extrême droite : <https://basta.media/Agression-menaces-et-calomnies-les-represailles-de-l-extreme-droite-apres-la-mort-de-Quentin-D> et l’émission À l’air libre du 17/02/2026 sur les risques de diabolisation de l’antifascisme avec Ugo Palheta et Isabelle Sommier <https://www.mediapart.fr/journal/politique/170226/l-antifascisme-risque-d-etre-diabolise>

[11] Pour un décompte sordide relatives aux dernières années : <https://contre-attaque.net/2026/02/13/contre-le-narratif-victimaire-des-neofascistes-la-listes-des-victimes-de-lextreme-droite-depuis-2022/>

[12] Nous vous invitons à ce sujet à écouter l’épisode du podcast Minuit dans le siècle intitulé « L’antifascisme est aussi un combat syndical » : <https://spectremedia.org/podcast/lantifascisme-est-aussi-un-combat-syndical/?episode=2562>

[13] https://www.lemonde.fr/archives/article/1977/03/14/dauphine-face-aux-fafs_2865382_1819218.html

• JEUNESSE

Du côté des doctorant.es (le collectif doctorant ...)

L’antenne dauphinoise du collectif CGT doctorant·es a entamé une réflexion - qui débouchera, espérons-le, sur une mobilisation - autour de la situation des vacataires à Dauphine. Une réunion d’information et d’appel à témoignage a eu lieu le 27 janvier : l’occasion de rappeler la précarité inhérente au statut de vacataire (absence de contrat, paiement à la tâche, mensualisation paradoxale, car rendue obligatoire par la LPPR, mais difficile à respecter du fait du statut...) L’occasion aussi de rencontrer de nombreux/ses (ancien·nes ou actuel·les) vacataires de Dauphine et

d’échanger sur leurs situations, dont beaucoup révèlent sans surprise des manquements de la part de l’université. Nous avons invité un camarade de la CGT doctorant·es Paris 1 pour revenir sur la mobilisation dans le cadre de la campagne vacataire. Affaire à suivre, donc, et n’hésitez pas à nous contacter si vous êtes vacataires et que vous rencontrez des difficultés et/ou souhaitez vous mobiliser.



PSL

Un nouveau mandat à PSL

Nous, CGT Dauphine, avons monté des listes dans les 3 collèges pour le CA de l’université PSL. C’est en réalité la continuité de notre précédant mandat puisqu’aux dernières élections nous avons aussi des élu·e·s dans cette instance. Nos listes ont le nom « Démocratie et intérêt général au cœur de PSL ». Malgré la très faible participation aux élections, nous avons réalisé un score important, obtenant 6 sièges sur 17 élu·e·s. Les résultats sont accessibles ici : <https://psl.eu/actualites/conseil-dadministration-de-luniversite-psl-resultats-du-scrutin-des-18-et-19-novembre>

Depuis les élections, il y a eu déjà trois CA durant lesquels nous avons pu travailler avec des élu·e·s d’autres listes partageant une critique forte de la structure élitiste de PSL. Nous nous en réjouissons. Vous pouvez lire le

compte rendu du premier CA ici : <https://democratie-au-coeur-de-psl.fr/?p=1442>

N’hésitez pas non plus à lire notre profession de foi pour savoir ce que nous allons défendre dans cette instance : <https://democratie-au-coeur-de-psl.fr/?p=1401>

Les autres comptes rendus sont en cours de rédaction. Nous nous efforçons de diffuser le plus possible d’informations sur cette structure très déconnectée de notre travail quotidien (comme le montre la participation aux élections du CA). Pour toutes questions, remarques, demandes, n’hésitez pas à nous contacter. Nous serions ravi·e·s que notre travail dans cette instance puisse un peu plus servir le collectif.

Nos listes :

Collège «Autres personnels»
CHUPIN Maxime, CNRS

Collège «Maitres et Maitresses de conférences et assimilé(e)s»
PINAUD Samuel, Dauphine PSL
DADOUR Stéphanie, ENSA Paris-Malaquais
MARQUET Clément, Mines Paris PSL

Collège «Professeures et professeurs ou assimilé(e)s»
MOUSSA Charbel, Mines Paris PSL
BAUD Céline, Dauphine PSL

Contact : cgt@psl.eu.

Quelques nouvelles des instances

Le Conseil d'Administration (CA)

Nos élu·es :
— Sarah Abdelnour
sarah.abdelnour@dauphine.psl.eu
— Paul Pegon
paul.pegon@ceremade.dauphine.fr

Le Comité Social d'administration (CSA)

Le CSA du 13 janvier a eu comme sujet l'application de l'accord de réduction du temps de travail (ARTT)
<https://universitedauphine.sharepoint.com/sites/intranet-dauphine/direction-rh/Documents%20partages/Forms/>

L'ensemble des élu.es demandent depuis des années l'application de l'accord ARTT, plus particulièrement l'harmonisation du nombre de jours de congés entre les agents titulaires et les agents contractuels. L'accord ARTT de 2010 accorde à tous les agents de Dauphine 55 jours de congés sans distinction de statut.

Cet accord n'est plus appliqué depuis quelques années et nous arrivons à une situation défavorable pour les agents contractuels qui ne bénéficient que de 45 jours de congés .

À la CGT-Dauphine, nous défendons l'application du protocole ARTT de 2010. 55 jours de vacances pour tous et toutes quel que soit le statut des agentes et agents !

Nous essaierons de vous rendre plus souvent compte de ce qu'il peut se passer au CSA.

Nos élu.es :
— Jean Baptiste Paranthoën
jean-baptiste.paranthoen@dauphine.psl.eu
— Laurence Drouin
laurence.drouin@dauphine.psl.eu
— Isabelle Bellier
bellier@ceremade.dauphine.fr
— Maxime Chupin
chupin@ceremade.dauphine.fr

N'hésitez pas à nous contacter

La F3SCT (Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail)

La F3SCT est consultée sur tout projet d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité, et les conditions de travail.

Nos élu.es :
— Julie Landour
julie.landour@dauphine.psl.eu
— Isabelle Bellier
bellier@ceremade.dauphine.fr
— Maxime Chupin
chupin@ceremade.dauphine.fr
— François Simenhaus
simenhaus@ceremade.dauphine.fr

Le conseil scientifique

Séance du 29 janvier 2026.
Comme d'autres, nous nous sommes abstenu·es concernant la signature de l'accord *Coalition for Advancing Research Assessment* (COARA) faute de percevoir l'intérêt pratique de cette déclaration d'intention. Dauphine est déjà signataire de DORA (Declaration on Research Assessment).

Des demandes d'inscription en HDR ont été approuvées ainsi que des propositions des CCR relatives à l'attribution de bourses de mobilité pour chercheur/se invité·e international·e.

Nos élus :
— Julian Mischi
julian.mischi@dauphine.psl.eu
— François Simenhaus
simenhaus@ceremade.dauphine.fr

Les négociations en cours

L'administration et les organisations syndicales peuvent conclure des accords collectifs locaux. À la demande de l'ensemble des syndicats deux négociations sont actuellement en cours :

Négociation sur la rémunération des personnels BIATSS contractuels

Le but est d'arriver à un alignement de la rémunération des contractuel·les sur la rémunération des titulaires et à créer un système d'évolution de carrière pour les contractuel·les.

Nos élues dans cette négociation :
— Sarah Abdelnour
sarah.abdelnour@dauphine.psl.eu
— Laurence Drouin
laurence.drouin@dauphine.psl.eu

Renégociation des montant du Rifseep

Les montants de la partie IFSE du Rifseep ont été négociés en 2022

Ces montants doivent être revalorisés tous les trois ans.

L'ensemble des organisations syndicales ont donc demandé fin 2025 l'ouverture d'une négociation qui va commencer en 2026.

Dans cette négociation nous souhaitons obtenir une forte revalorisation pour les catégories B et C pour lesquelles les rémunérations sont toujours particulièrement faibles et dont bien souvent les carrières sont bloquées par manque de possibilités de promotion

En 2022, lors de la dernière négociation Rifseep nous n'avions pas signé l'accord en raison du fossé déraisonnable entre le montant de l'IFSE de certaines catégories A (1410 euros par mois) et le montant des autres catégories (340 euros pour une catégorie C)

AILLEURS

Le bon exemple du mois

Le conseil d'éthique de Paris-Saclay appelle à rompre avec les universités israéliennes

Après l'adoption d'un avis qui souligne l'implication des établissements israéliens dans les crimes commis à Gaza et qui propose de suspendre tout lien académique avec Israël, la balle est dans le camp de la présidence de l'université. Suivra-t-elle cette recommandation ?

L'avis est de nature à changer les termes du débat. Depuis plus de deux ans, le monde académique français se divise sur la pertinence de rompre les liens entre établissements

français et israéliens. Les pétitions et motions appelant à la rupture se sont jusqu'à présent heurtées à une fin de non-recevoir des directions. Mais voici que le conseil pour l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique (Poléthis) de Paris-Saclay, saisi par la présidence de l'université, vote en faveur de la suspension des liens avec les universités israéliennes.

Source : <https://www.mediapart.fr/journal/france/040226/le-conseil-d-ethique-de-paris-saclay-appelle-rompre-avec-les-universites-israeliennesisraeliennes>

Conseil du mois

N'oubliez pas de consulter vos fiches de salaire sur ensap <https://ensap.gouv.fr/>

Contact et liens

— mail : contact.cgt@dauphine.psl.eu
— local syndical : P000bis
(RDC au fond de la cour)
— permanence : 1er jeudi du mois de 12h à 14h ou sur RDV,
contactez nous par mail
— blog : <https://cgt-dauphine.fr/>